



POLIGNAC ECONOMIE

Le volailler Vey rachète Sedivol



■ **L'entreprise puydômoise propose plus de cent références de produits de volailles.** Photo DR/Solexia

L'entreprise polignacoise, qui appartient au groupe Solexia, a officiellement annoncé la reprise d'un autre volailler du Puy-de-Dôme. Une acquisition en douceur pour les deux parties qui partagent « les mêmes valeurs ».

La filiale agro-alimentaire du groupe Solexia vient de mettre un pied en territoire puydômois. A Isserteaux exactement. Sa marque Volailles Vey, basée à Polignac, vient de racheter l'un de ses homologues auvergnats, Sedivol. Créé en 1974, Sedivol élève des volailles fermières Label Rouge et IGP « Volailles Fermières d'Auvergne ».

| Solexia déjà implanté à Langeac

« Elles bénéficient de conditions idéales et d'atouts non négligeables : des bâtiments d'élevage à proximité, une maîtrise de la production à tous les échelons, une qualité constante des produits proposés et des labels reconnus. C'est tout à fait dans l'esprit des volailles Vey. D'ailleurs, nous partageons à la fois les mêmes valeurs et la même vision d'avenir », s'enthousiasme Hervé Kratiroff, président de Solexia Agro et des Volailles Vey. De son côté, le gérant de Sedivol se réjouit d'avoir cédé l'entreprise familiale créée par son père. « Nous avons souhaité vendre à des gens qui connaissent le métier. Grâce à eux, nous allons plus facilement faire face à toutes les contraintes de notre secteur. Et elles sont nom-

breuses. Mieux vaut se regrouper pour être plus fort », ajoute Didier Vialon qui reste commercial pour le compte de Sedivol.

Au total, l'entreprise puydômoise propose plus de cent références en prêt-à-cuire ou effilé et découpes : pintades et poulets fermiers Label Rouge IGP « Volailles d'Auvergne », cailles, pigconneaux, poules, coqs, canards et canettes de la marque Père Vialon en grande et moyenne surface, et lapins d'Auvergne. Elle emploie 34 personnes pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 5,6 millions d'euros en 2018. Vey prévoit d'injecter 300 000 euros dans Sedivol en 2019 « pour moderniser les installations ».

Basée à Polignac, l'entreprise familiale Vey a fêté ses 50 ans cette année. Les volailles Vey sont issues d'une souche fermière rustique à croissance lente : la race française Favcrolles qui est reconnue pour ses qualités gustatives et sa chair fine. Les volailles fermières bénéficient toutes du label reconnu au niveau européen : IGP du Velay. En plus d'une partie de l'élevage, Vey assure aussi l'abattage, la découpe et le transport des volailles. L'entreprise vend essentiellement ses produits à des restaurateurs, bouchers, charcutiers, traiteurs et rôtisseurs. Le groupe Solexia possède également les Salaisons du Val d'Allier. Implantée en à Langeac depuis une trentaine d'années, elle est spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits de salaison auprès d'une clientèle de détaillants.

Geneviève COLONNA D'ISTRIA



ZOOM

Un groupe de 274 salariés

Solexia Agro, né en 2012, est la plus importante filiale du Fonds indépendant d'investissement entrepreneurial, Solexia. Elle compte cinq sociétés : Salaisons du Val d'Allier à Langeac (15,2 millions d'euros de chiffre d'affaires prévisionnel 2018), Volailles Vey à Polignac (7,7 M€), Maison Chillet (8,9 M€) et Le Graton Lyonnais (4 M€) rachetée en 2017. Avec le rachat de Sedivol par Vey, le pôle agroalimentaire de Solexia représente aujourd'hui 65,1 % du chiffre d'affaires du groupe avec 41.4 M€. Au total, le groupe Solexia compte 274 salariés, 9 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 58,1M€.